

tion isolée de la combinaison avec les verbes modaux. Dans le premier cas, la première personne donne une faible possibilité d'un subjonctif: *Je ne dis pas que ça puisse lui permettre de passer inaperçu* (p. 76), tandis qu'avec les verbes modaux il y a équilibre entre les deux modes avec les sujets *je* et *on*: *on ne peut pas dire qu'elle soit particulièrement heureuse* (p. 76).

Cette lecture critique du livre de GB nous conduit à la hiérarchie suivante des facteurs modaux:

- I. La proposition où se trouve la forme verbale:
 1. Membre introducteur de la proposition: aucun (proposition principale), conjonctions *que, si, quand, comme*, pronom interrogatif-relatif *qui*, etc.
 2. Position de la proposition: antéposée, postposée.
 3. Fonction syntaxique de la proposition: objet, attribut, etc.
- II. Le verbe régissant et les éléments qui s'y rattachent:
 4. Thème verbal: racine + dérivatif.
 5. Pronom réfléchi conjoint, ou non.
 6. Construction négative (*ne* conjoint), interrogative, conditionnelle, ou positive.
- III. La flexion du verbe régissant:
 7. Forme modale du verbe régissant: emploi de l'impératif.
 8. Forme temporelle du verbe régissant.
 9. Forme personnelle du verbe régissant.
- IV. Le sujet du verbe régissant:
 10. Sujet animé ou sujet inanimé.

Knud Togeby
COPENHAGUE

1. *Point de départ: racine ou thème verbal?*

Il est certain qu'on se rend la tâche plus facile en prenant comme point de départ le thème et non la racine verbale, et c'est sans doute la solution qui correspond le mieux à l'intuition, mais je ne peux y voir un argument ni dans l'un ni dans l'autre sens. Mon propos était de pousser le principe analytique aussi loin que possible, afin de n'omettre aucun élément modalement pertinent; dès lors, constater qu'il était possible de dissoudre le thème en racine + dérivatif équivalait méthodiquement, à mes yeux, à la nécessité de cette opération, quelles qu'en soient les complications. Quand on peut se servir de l'emploi des modes pour caractériser les dérivatifs (Togeby, *Structure immanente*, 2e éd., pp. 168-69), je ne vois pas pourquoi on s'interdirait *a priori* le procédé inverse.

Pour moi, il s'agissait donc d'une exigence méthodique, indépendante du problème de savoir si «c'est ce thème qui est décisif pour la direction modale qu'exercera le verbe» (Togeby) ou non. Par ailleurs, on remarquera que Togeby, dans sa critique, est extrêmement vague quand il s'agit de délimiter le thème verbal: «un pronom conjoint dont le contact avec la racine verbale est si intime qu'il fait en quelque sorte partie du thème verbal.» Il parle du «verbe *imaginer*» en face du «verbe réfléchi *s'imaginer*», d'un «verbe *oublier* positif» en face de «*ne pas oublier*». Où s'arrête-t-on? Pourquoi pas un «verbe *supposer*» et «*je suppose*»? La seule délimitation sûre me paraît être l'unité minimum, c'est-à-dire la racine.

Enfin, le seul argument véritable que Togeby avance contre la racine comme point de départ est que cette méthode ne permettrait pas de mettre en lumière le fait qu'aucun verbe français ne semble régir l'indicatif (tandis qu'il y en a probablement qui régissent le subjonctif). Je ne peux pas lui donner raison: le chapitre B (pp. 129-63), où les constructions négatives n'interviennent pas, montre justement par ses deux sous-titres «Le subjonctif est obligatoire» (p. 129) et «L'indicatif peut apparaître» (p. 141) ce «résultat hiérarchique curieux», que, selon Togeby, je n'aurais pas formulé (du reste, le problème des verbes régissant éventuellement l'indicatif est discuté en conclusion p. 166).

2. Hiérarchie des verbes et des facteurs modaux.

La hiérarchie présentée par Togeby paraît à première vue très séduisante, mais, à mon avis, elle n'est pas valable. Elle se distingue de la mienne sur deux points principaux (en dehors du problème de la racine et du dérivatif, dont nous venons de parler): Togeby relève de plusieurs degrés la construction pronominale, en lui donnant la primauté même sur la négation, et, en revanche, il fait passer le flexif après ces deux facteurs. Par conséquent, mes remarques porteront surtout sur ces deux questions, la place du pronom réfléchi et du flexif (surtout de l'impératif).

La *construction pronominale*, pour Togeby, ne joue pas seulement avec *douter* et *expliquer*, point sur lequel je suis bien d'accord pour admettre sa primauté, mais encore avec *imaginer*, où Togeby veut que, sous sa forme pronominale, ce verbe soit toujours suivi de l'indicatif, même après négation. Je n'en suis pas sûr, mais le seul exemple que je puisse citer avec le subjonctif est avec un type indirect de négation («racine environnante»): *Car j'étais loin de m'imaginer qu'il pût n'y avoir qu'une seule hantise* (Weber, Picard 32) (c'est à tort que Nordahl p. 222 avance cet exemple comme dépendant de *s'imaginer*: le subjonctif est régi par *voir*: *Tu vois qu'elle s' imagine je ne sais quoi et qu'elle mette la police à tes trousses?* (Simenon)).

L'impératif: apparaît 4 fois dans la hiérarchie de Togeby comme dans la mienne: *faire*: Togeby dit lui-même que *faire* à l'impératif est obligatoirement suivi du subjonctif. Dans ce cas, il est difficile de soutenir que son influence serait subordonnée à celle de la négation (tout au plus pourrait-il s'agir d'une équipollence). C'est pourtant ce que fait Togeby en disant que sous sa forme négative, *faire* dirige constamment le subjonctif, «conclusion que GB n'a pas tirée, malgré ses exemples». Or, mes exemples ne permettraient aucunement une telle conclusion. Dans mon texte, je n'ai cité, comme pour les autres verbes, qu'un seul exemple type du subjonctif p. 103. En plus, mes matériaux ne présentent que 3 exemples du même type, et je doute fort que le subjonctif soit obligatoire dans cette construction. Il ne l'est en tout cas pas après interrogation, comme Nordahl 50 semble le croire: *Pourquoi, se dit-il, toutes ces filles autour de moi font-elles que je me sens comme une sorte de mort* (Mandiargues, La Marge 66) / *Qu'est-ce qui fait qu'un homme devient communiste ou fasciste?* (Roger Vailland, Drôle de jeu, Livre de poche 24) / *Y a-t-il d'autres raisons qui ont fait que vous n'avez pas divorcé?* (Marguerite Duras, L'Amante anglaise 100). Tout porte à croire que l'influence modale du flexif est plus forte que celle de la négation.

imaginer: Togeby montre bien que la négation et l'impératif ont chacun leur domaine modal avec ce verbe, mais qu'ensemble, «*n'imaginons pas* n'a pas un subjonctif plus fréquent que le simple *ne pas imaginer*. Le facteur impératif ne joue qu'avec le verbe positif, non avec le verbe négatif.» L'influence du flexif pré-

supposerait donc celle de la négation, conformément à la hiérarchie de Toegeby. Mais on pourrait tout aussi bien invertir les termes en changeant la dernière phrase: «Le facteur négation ne joue qu'en dehors de l'impératif, non avec l'impératif». L'emploi du subjonctif avec négation n'a aucun caractère absolu qui permettrait d'en faire le premier degré hiérarchique: *je n'imagine pas qu'elle a pu vieillir* (Cabanis, *Le Bonheur du jour* 181) et 7 autres exemples de ce type dans mon corpus.

Il en est de même de *supposer* et *admettre*. Dans mon exposé, la question d'une comparaison entre les deux types d'influence modale ne se pose pas parce que j'ai traité l'influence des constructions négatives séparément (et c'est là une des raisons pour lesquelles j'ai décidé d'effectuer la séparation), mais si l'on s'oppose à cette opération, je suis persuadé qu'il faut faire passer le flexif avant la négation.

Le grand problème quand on veut établir une telle hiérarchie est justement de trouver une formule qui convienne à *tous* les cas. Il faut s'attendre, avec la découverte de chaque nouveau détail, à une modification de la hiérarchie. On regrette d'autant plus que Toegeby ne fasse pas état, dans la sienne, de deux facteurs dont il mentionne l'importance dans son exposé: le gérondif (*admettre*) et les verbes modaux (*dire*). Cette absence rend malaisée une appréciation de la hiérarchie de Toegeby, surtout parce qu'on ne voit pas bien où il placerait les deux facteurs.

Gerhard Boysen

KURT BALDINGER, avec la collaboration de JEAN-DENIS GENDRON et GEORGES STRAKA: *Dictionnaire étymologique de l'ancien français (DEAF)*, 1^{er} fasc. contenant *G-Garder*, Québec-Tübingen-Paris, 1971. XXXI pp. + 152 col.

L'ancienne langue française est assez bien fournie en dictionnaires. Sans compter les dictionnaires d'un seul volume comme celui d'A. J. Greimas (Paris, 1969), il y a le grand Godefroy, le Tobler-Lommatzsch et le FEW du regretté W. v. Wartburg, et voici le premier fascicule du nouveau *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, qui est rédigé par une équipe établie à Québec et à Heidelberg présidée par MM. Kurt Baldinger, Jean-Denis Gendron et Georges Straka.

Deux faits surtout rapprochent le DEAF au Gdf et au TL en le distinguant du FEW: il ne comprend que l'ancien français jusqu'au milieu du XIV^e siècle (le Gdf va plus loin), et il ne range pas les mots sous leur étymon mais sous la forme qu'ils ont en ancien français (d'autre part il range les mots dérivés sous le mot de base: il faut chercher *gaaign* et *regaaignier* sous *gaaignier*).

A part ces faits, le DEAF ressemble plus au FEW qu'au Gdf et qu'au TL, et c'est la dépendance du FEW, dont les volumes contenant les lettres A-F sont en train d'être refaits, qui explique que le DEAF commence par la lettre G. De même que le FEW, mais contrairement au Gdf et au TL, le DEAF ne donne pas normalement des citations complètes, sauf dans les cas douteux, mais seulement des locutions plus ou moins figées (du type *gaaignier son pain*); il faudra donc toujours avoir recours au Gdf et au TL pour trouver des citations complètes.

En effet, le DEAF veut être un dictionnaire linguistique comme le FEW, plutôt qu'un dictionnaire philologique comme le Gdf ou le TL. En disant cela, on pense